

DEPARTEMENT  
DE LA VENDEE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT  
DE LA ROCHE SUR YON

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES HERBIERS  
09 JUILLET 2024

Date de convocation : le 01 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le neuf juillet à quatorze heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, salle Charette de l'Hôtel des communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de Madame Magali LOISEAU, Vice-Présidente du CCAS,

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Magali LOISEAU, Odile PINEAU, Marietta BOONEFAES, Annick MENANTEAU, Laurence MARTINEAU, Marie RENOU, Blandine DAVID, Christine PLISSONNEAU, Anita ROIRAND, Monsieur Benoit DUGAST,

ABSENTS EXCUSES : Messieurs Christophe HOGARD, Jean-Marie GRIMAUD, Joseph LIARD, Mesdames Véronique BESSE, Monique ENFRIN, Lucette SOURISSEAU, Monsieur Joseph CHEVALLEREAU pouvoir à Madame Odile PINEAU,

Nombre administrateurs en exercice : 17  
Nombre administrateurs présents : 10  
Nombre administrateurs votants : 11

Secrétaire de séance : Annick MENANTEAU

**N°14 : MARCHE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BUREAUX POUR LE CCAS / CIAS SISE 9 RUE DU TOURNIQUET – AUTORISATION DE SIGNATURE**

Par délibération n°16 du 7 décembre 2023, le Conseil d'administration du CCAS des Herbiers a notamment approuvé le programme des travaux des futurs bureaux pour le CCAS / CIAS pour un coût global de 1 528 400,00 € HT initialement répartis en 17 lots :

- Lot 1 : Démolition / Restructuration
- Lot 2 : Désamiantage
- Lot 3 : Terrassement / VRD
- Lot 4 : Aménagements paysagers
- Lot 5 : Maçonnerie
- Lot 6 : Etanchéité
- Lot 7 : Menuiseries extérieures
- Lot 8 : Menuiseries intérieures
- Lot 9 : Plâtrerie / Isolation

- Lot 10 : Carrelage / Faïence
- Lot 11 : Peinture et revêtements muraux
- Lot 12 : Revêtements de sol
- Lot 13 : Faux Plafonds
- Lot 14 : Ascenseur
- Lot 15 : Plomberie / sanitaires
- Lot 16 : Chauffage / VMC
- Lot 17 : Electricité.

Lors de la phase Projet et de l'élaboration du Dossier de Consultation des Entreprises, l'allotissement a été réadapté suivant les contraintes liées au projet :

- il a été inclus dans le lot 1 « Démolition / Restructuration » le « Désamiantage » (initialement lot 2),
- les « Aménagements paysagers » et travaux de « Maçonnerie » initialement prévus dans les lots 4 et 5 sont rassemblés dans un seul lot dénommé « Gros Œuvre »,
- le lot 9 « Plâtrerie / Isolation » a été remanié avec le lot 13 « Faux Plafonds » afin de constituer les lots suivants :
  - « Cloisons sèches / Plafonds plaques de plâtre »
  - « Plafonds suspendus – Isolation »
- les lots 11 « Peinture et revêtements muraux » et 12 « Revêtements de sol » ont été fusionnés pour former le lot dénommé « Peinture et sols collés »

Ainsi, les travaux sont désormais répartis en 14 lots suivants :

- Lot N°01 – Démolition - Désamiantage
- Lot N°02 – Terrassement - VRD
- Lot N°03 – Gros Œuvre
- Lot N°04 - Etanchéité
- Lot N°05 – Menuiseries extérieures
- Lot N°06 – Menuiseries intérieures
- Lot N°07 – Cloisons sèches – Plafond Plaques de plâtre
- Lot N°08 – Carrelage Faïence
- Lot N°09 – Peinture et sols collés
- Lot N°10 – Plafonds suspendus - Isolation
- Lot N°11 - Ascenseur

- Lot N°12 – Chauffage - Ventilation
- Lot N°13 – Plomberie - Sanitaire
- Lot N°14 – Electricité courants forts & faibles

La Commission MAPA réunie le 2 juillet 2024, après avoir entendu le rapport d'analyse des offres, a décidé d'attribuer les lots de la façon suivante :

- Lot 1 – Démolition désamiantage à SAS CHARPENTIER TP pour un montant de 26 424.01€ € HT ;
- Lot 2 – Terrassement - VRD à SAS CHARPENTIER TP pour un montant de 23 222.53€ € HT ;
- Lot 3 – Gros œuvre à SARL MAUDET CONSTRUCTIONS pour un montant de 396 858.79 € HT ;
- Lot 4 - Etanchéité à OUEST ETANCHE pour un montant de 54 916.07€ HT ;
- Lot 5 – Menuiseries extérieurs à SERRURERIE LUCONNAISE SAS pour un montant de 183 061.72€ HT ;
- Lot 6 – Menuiseries intérieures à GODARD MENUISERIES SAS pour un montant de 73 381.61€ HT ;
- Lot 8 – Carrelage – Faïence à SARL CAILLAUD-VRIGNAUD pour un montant de 34 113.36€ HT ;
- Lot 9 – Peinture – Sols colles à SAS MERLET DECO pour un montant de 78 995.68 € HT ;
- Lot 11 – Ascenseur à NSA « Nouvelle Société d'Ascenseurs » pour un montant de 25 100 € HT ;
- Lot 12 – Chauffage - Ventilation à SARL BREGEON MAUDET pour un montant de 90 528.32 € HT ;
- Lot 13 – Plomberie-Sanitaire à SARL BREGEON MAUDET pour un montant de 16 232.52€ HT ;
- Lot 14 – Electricité à SARL BREGEON MAUDET pour un montant de 75 583.37€ HT ;

La Commission MAPA réunie le 8 juillet 2024, après avoir entendu le rapport d'analyse des offres, a décidé d'attribuer les lots après négociation, de la façon suivante :

- Lot 7 – Cloisons sèches – Plafonds plaques de plâtre à SAS SONISO pour un montant de 64 000 € HT ;
- Lot 10 – Plafonds suspendus – Isolation à SASU TECHNI PLAFONDS Pour un montant de 37 500 € HT ;

Compte tenu de ces montants inférieurs à l'estimation acceptée par le maître d'ouvrage au stade APD et à l'autorisation votée par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 7 décembre 2023 pour signer les marchés, il convient d'approuver le nouveau montant des travaux.

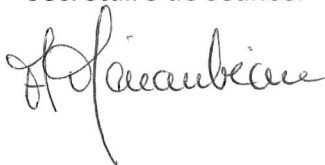
Vu l'article L.2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le Code de la Commande Publique, notamment les articles L 2120-1 2°, L 2123-1 1°, R 2123-1 1°, R 2123-4,  
Vu la délibération n°16 du 7 décembre 2023,  
Vu le budget principal du CCAS, Compte 2313-611-2107  
Vu le rapport

Madame la Vice-Présidente du CCAS propose aux membres du Conseil d'Administration de bien vouloir :

- approuve le montant des marchés de travaux pour 1 179 917.98 € HT,
- L'autoriser ou Monsieur le Président du CCAS à signer toutes les marchés de travaux tels qu'ils ont été attribués conformément au classement opéré par les Commissions MAPA du 2 et 8 juillet 2024, et à signer toutes les pièces relatives à leur exécution.

Transmis en Préfecture le :  
Publié électroniquement le :

**Annick MENANTEAU,**  
Secrétaire de séance.



Pour copie conforme,

**Magali LOISEAU,**  
Vice-Présidente du CCAS.

